



*Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal  
Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports*

**Comité Régional des Hauts de France**



## **COMITE DE LA SOMME**

Maison des Sports, Bâtiment B  
2 rue Lescouvé, 80000Amiens

E-Mail : [cd80@petanque.fr](mailto:cd80@petanque.fr)

Site du comité : <https://comite-de-la-somme-3.e-monsite.com/>

### **Compte rendu de la réunion du Comité de la Somme du vendredi 22 novembre 2024 à 17 heures**

**Présents** : Bernard PRUVOT, Marc HEDOUIN, Yves DECAIX, Vincent DE BENEDITTIS, Dany RAMETTE, Claude DEGRY, Bertrand DOUAY, Pascal DUROT, Mickaël MALHERBE, Pascale CONSEIL, Cyril VASSEUR, Maryse MALLET, Hubert SANTY, Ophélie NATHENE, Michel GUERY, Sandrine MALHERBE

**Absents excusés** : Philippe MALLET, Sébastien LALLOT, Kévin EVENOU

#### **A) Approbation du compte-rendu du 8 novembre 2024**

RAS

#### **B) Retour sur l'assemblée générale du Comité, samedi 16 novembre 2024**

Beaucoup de clubs présents, sûrement une première depuis longtemps à l'occasion de ce rendez-vous annuel.

Le collège féminin des membres est complet ; une première également. Bienvenue aux nouveaux membres pour œuvrer pour le bien de la pétanque dans le département.

### **C) Calendrier 2025 (finitions)**

Il est partiellement établi. Il reste cependant des clubs qui sont en cours d'affiliation et des bureaux inconnus ; des assemblées générales non encore réalisées, sans gravité, puisque non électives.

Le calendrier complet sera envoyé en décembre, dès que les assemblées générales des clubs seront terminées.

Au niveau des championnats des clubs (CDC Open et féminin), il faut trouver des clubs volontaires pour accueillir ces journées et la finale. Idem en CDC vétérans. Un appel est donc lancé aux présidents de clubs désirant accueillir une journée de compétition. Se rapprocher du comité.

Pour les trophées vétérans, en triplette mixte, doublette et tête à tête, aucun lieu ni date ne sont pourvus à cette date.

Pour les jeunes, le championnat triplette sera organisé, en même temps, que le tir de précision junior, c'est-à-dire avec des inscriptions à l'avance (date limite le 3 avril) et organisé le samedi 12 avril 2025 à Amiens. Le début des jeux est fixé à 9 h 30.

Le National jeunes de Montdidier est fixé au 1<sup>er</sup> juin 2025.

Le stage départemental jeunes aura lieu le dimanche 16 mars 2025 à Flixecourt ; la détection est fixée au dimanche 7 septembre 2025 à Abbeville.

Des sandwichs-repas seront offerts aux jeunes par le comité, et aux bénévoles aidants

Un jeune pourra jouer dans catégorie supérieure sauf pour les juniors qui ne peuvent pas monter en catégorie senior.

Labellisation écoles jeunes : Abbeville est labellisée 2 étoiles jusqu'en 2026, Amiens et Montdidier doivent faire la demande.

### **D) Mise en place des méthodes de travail du comité Somme**

Actuellement, les concours vétérans sont organisés dans le secteur Maritime en 60 ans et dans le Centre-Santerre en 55 ans.

En 2026, tous les concours seront passés à 60 ans, règle de la FFPJP.

Concernant les arbitres et BF1 : pour l'an prochain, le comité Somme souhaite gérer l'organisation des examens et tronc communs. (Réalizable par un BF2) Au niveau BF, un point sera fait sur les recyclages (faits ou à faire).

Pour les jeunes qui iront à Saint-Yrieix, les 11 et 12 juillet, personne ne sait aujourd'hui le nombre d'équipes participantes, donc les chambres à réserver. Avant la Région réservait

tout, maintenant c'est au département de faire. Il va falloir contacter les autres comités à pour être au courant du dossier de réservations en cours.

Il sera bien que la Région centralise les réservations pour l'année prochaine.

Point Commission BF : Vincent De Benedittis passera l'examen de BF 2 cette année.

Vincent De Benedittis et Michel Guéry participeront aux réunions de l'ETR. (Équipe technique régionale)

Point Chancellerie : Yves Decaix et Ophélie Nathène seront responsables et s'occuperont des propositions d'attributions de médailles et diplômes.

Il a été noté que désormais, les clubs participeront à hauteur de 20 € le diplôme ou la médaille, pour toutes demandes acceptées. (De plus, certaines demandes pourront être prises en charge par le CD. L'imprimé joint avec les dossiers à l'assemblée générale, sera refait et redistribué.

Récompenses pour les championnats : il a été acté le remplacement des fanions, distribués depuis 4 ans, un changement du type de récompenses est prévu.

Validation pour l'envoi d'équipe Somme au championnat France jeu provençal, en triplette et en doublette : le comité accepte à l'unanimité l'inscription de son comité à ces championnats de France.

Procédure de prises de licences identiques, à envoyer chez le trésorier, Marc Hédouin avec le chèque ou virement. ATTENTION : pas de paiement : pas de licence.

Pour la première commande de chaque club, il faudra impérativement que le président, trésorier et secrétaire du club prennent leur licence pour valider la commande.

Yves Decaix sera responsable des opérations éthylotest lors des différents championnats mais tous les membres du comité pourront les réaliser.

Changement de tenues pour l'année 2025 ; les anciennes tenues seront écoulees, selon le stock disponible. Les membres du comité auront un complément de tenue.

Le choix de cette dernière sera fait à la prochaine réunion de février.

De nouvelles tenues seront commandées pour les arbitres, en attente du nouveau modèle proposé par la FFPJP.

Commission arbitres : mise en place d'un Grand prix des arbitres en 2026.

La journée du 18 janvier 2024 sera consacrée à l'attribution des concours et le recyclage obligatoire pour arbitrer durant la prochaine saison.

Proposition et demande d'Hubert Santy, arbitre : que les clubs numérotent chaque terrain et qu'ils soient attribués lors de chaque concours organisé. Afin de bien suivre les parties et les horaires à respecter.

Proposition également de faire tourner les arbitres sur des lieux différents et que chacun n'arbitre pas systématiquement à domicile.

Mickaël Malherbe, Hubert Santy et Sébastien Lallot, arbitres, sont à la disposition de toute personne souhaitant faire un rapport, pour une rédaction exacte et précise d'un éventuel conflit ou fait grave.

Un compte-rendu d'arbitrage, après chaque concours, sera fait pour éventuellement faire remonter les soucis rencontrés, la bonne tenue de ce concours ou les points à améliorer.

Le comité prendra en charge les tenues arbitres, les frais de réunions et de matériels feront partie d'un budget annexe annuel fixé à 1000 €.

Commission jeunes : souhait d'emmener des jeunes faire un ou deux Nationaux (avec des joueurs prometteurs et motivés).

Lieu envisagé : près du Mans, un le samedi et un le dimanche. Les frais seront à charge du comité : accord de principe accordé.

Commissions féminines : est en cours de réflexion sur l'organisation d'un concours familial.

Commission discipline : commission confortée par de nombreuses arrivées lors de l'assemblée générale.

### **E) Préparation de la sélection au tir de précision**

Les championnats de la Somme, qualificatifs pour la Région puis pour le « France », auront lieu le 22 février pour les séniors féminines et le 23 février pour les séniors masculins au boulodrome d'Amiens, sur la journée.

Il faudra de nombreux bénévoles ; la liste sera établie lors de la prochaine réunion.

Les inscriptions sont à envoyer pour le 31 janvier dernier délai au président du comité. Tarif :

10 € par participant (e).

Les clubs doivent respecter le quota d'envoi, hommes et femmes, visibles sur le site du comité de la Somme (la participation reste facultative et le nombre des inscrits n'est pas obligatoirement celui fixé par les quotas, il peut être inférieur)

### **F) Questions diverses**

Marc Hédouin : concernant les tenues, la question est posée sur le choix d'un pantalon ou d'un pantacourt. Le comité de Somme choisit un pantacourt (les championnats de France se déroulent bien souvent dans le Sud de la France).

Hubert Santy souhaite connaître le nombre de terrains disponibles pour chaque club. La question sera posée à chaque responsable de club.

Dany Ramette : s'interroge sur l'organisation de concours ouvert à tous, hors période été, par des clubs affiliés. La pratique est interdite. A savoir que les clubs et les joueurs participants peuvent être sanctionnés.

Bernard Pruvot précise une information concernant les lecteurs de licences. En cas de panne ou de défaillance, il faudra se partager le lecteur entre clubs voisins. Il n'en sera plus fourni, la date de dématérialisation des licences étant proche (2026).

Prochaine réunion vendredi 7 février à 18 heures.

Le président

Bernard PRUVOT

La secrétaire

Dany RAMETTE